



1^{er} avril 2025

Communiqué de presse

AED / AESH en colère : Nos droits, tous et maintenant !

**Une mobilisation réussie pour faire valoir nos droits
et défendre nos conditions de travail !**

Aujourd'hui, les assistant.e.s d'éducation (AED) étaient mobilisé.e.s partout en France, et avec les accompagnant.e.s d'élèves en situation de handicap (AESH) dans l'académie de Lyon pour que le rectorat reconnaisse, informe tous les personnels et fasse appliquer nos droits. Nous sommes les personnels les plus précaires de l'éducation nationale. Les hiérarchies profitent de notre isolement et du défaut d'information sur nos droits entretenu par le rectorat pour faire chacun.e leur propre loi dans le plus grand arbitraire.

Dans toute l'académie, 23 vies scolaires étaient complètement fermées et la grève était majoritaire dans au moins 20 autres, prouvant que les revendications portées par la CGT éduc'action sont partagées par les AED dans tous les établissements. La mobilisation a rassemblé environ 100 personnes devant le rectorat de Lyon et autant devant la direction des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN) de la Loire. Ces rassemblement ont permis de se faire entendre pour que l'administration reconnaisse, nous informe et fasse appliquer nos droits, tous, dès maintenant. Des assemblées générales ont aussi été organisées à Saint-Étienne et Villefranche-sur-Saône.

Dans la Loire, une délégation a été reçue en audience par la DSDEN, suite à laquelle l'administration va rappeler aux directions d'établissement les droits des AESH. A Lyon, le rectorat avait commencé par ignorer ostensiblement les demandes d'audiences faites depuis plusieurs semaines. Face au succès et au dynamisme de la mobilisation (multiples prises de paroles, motivation des manifestants et manifestation improvisée autour du rectorat), le rectorat a fini par nous recevoir en audience, lors de laquelle a été remise en mains propres une lettre de doléances des AESH. Nous avons une nouvelle fois alerté sur

les intimidations et atteintes au droit de grève que nous avons constaté encore aujourd'hui. Le rectorat n'a visiblement rien à en dire et s'en lave les mains...

Des groupes de travail seront organisés dès la semaine prochaine pour mettre en conformité le vademecum académique AESH et acter d'un guide académique des droits des AED, sur le modèle de celui que nous avons porté et remis en mains propres au rectorat. Nous avons à nouveau exigé que ces groupes de travail soient de véritables espaces de négociations et pas un simulacre pour entériner les projets du rectorat dans lesquels les syndicats ne servent que de faire-valoir ou d'auxiliaires des ressources humaines du rectorat.

Notre combat est national et c'est partout en France que les AED et AESH se mobilisent à l'appel de la CGT éducation pour exiger :

- Une augmentation immédiate de 400 euros net par mois
- Un statut de titulaire de la fonction publique de catégorie B
- Pour les AED, la baisse du temps de travail à 32h / semaine pour un temps plein
- Pour les AESH, un salaire à temps plein dès 24 heures d'accompagnement d'élèves
- Des créations de poste d'AED et d'AESH
- Une grille de salaire commune
- L'arrêt des pôles inclusifs d'accompagnement localisé (PIAL) et l'abandon des pôles d'appui à la scolarité (PAS)
- Le paiement complet des heures d'internat, en remplacement du forfait nuit
- Le versement de la Prime REP/REP+ complète avec rétroactivité depuis 2015
- La prise en charge des services contraints (demi-pension)

Contact : contact69@cgteduc.fr